

DONNER UNE FONCTION ESTIVALE À UNE PARCELLE DE COTEAU, L'EXPÉRIENCE D'ÉLEVEURS SANS CESSÉ EN TRAIN DE RÉAJUSTER LEURS PRATIQUES ET LEURS OBJECTIFS



Depuis 2019, le Parc naturel régional du Morvan anime une démarche d'accompagnement des éleveurs du Morvan sur l'évolution de leurs pratiques de pâturage pour répondre aux problématiques de changement climatique et aux objectifs de production et de respect de la biodiversité. Olivier et Vincent, à la Ferme des Vignes, se sont engagés dans cette démarche dès le début et ont expérimenté de nombreuses pratiques.



FERME DES VIGNES, GAEC DE LA VOIE LACTÉE

Olivier CATTENOZ et Vincent SCHWARTZ

■ Département : Saône-et-Loire (71)

■ Commune : La grande verrière

■ Installation : 2 UTH

■ Surfaces : 37 ha de SAU, dont 31 ha en prairies permanentes, 4 ha de châtaigneraies, 2 ha de céréales, + 15 ha de bois.

■ Animaux : 40 chèvres, 20 brebis laitières, 3 vaches laitières

■ Production : 520L/chèvre/an ; 130 L / brebis / an ; 2000L / vache /an. Lait transformé à la ferme en fromages et yaourts. Agriculture biologique.

■ Commercialisation : circuits courts (marchés, AMAP, à la ferme)

À la Ferme des Vignes, les objectifs de production sont prioritaires et pèsent fortement dans l'organisation de la conduite alimentaire des troupeaux (ovins, caprins, bovins). Olivier et Vincent visent une autonomie fourragère orientée vers une alimentation des troupeaux au pâturage.

Contexte de l'expérience

UN PARCELLAIRE DIVERSIFIÉ SUR LEQUEL S'APPUYER POUR CONSTRUIRE LES RESSOURCES ALIMENTAIRE AU COURS DES SAISONS

La ferme dispose d'une diversité de types de prairies (prairies sèches à humides, aux sols plus ou moins fertiles) utilisées pour alimenter les animaux de la ferme (chèvres, vaches et brebis).

Depuis quelques années, les éleveurs ont pris conscience que la diversité végétale de leur parcellaire nécessitait une gestion différenciée. La connaissance des végétations est un atout pour envisager l'organisation du pâturage de leur lot principal d'animaux composé des 3 espèces laitières.

Suite aux évolutions climatiques sur la ferme (période estivale plus marquée et plus variable), Olivier et Vincent ont changé leur manière de concevoir le pâturage sur chaque parcelle. Pour cela, il cherchent à s'appuyer sur les caractéristiques de la végétation présente sur leurs parcelles, leurs réponses aux sécheresses estivales, et veillent à l'effet des pratiques sur l'évolution de cette végétation.

DES ANIMAUX CAPABLES DE VALORISER DES VÉGÉTATIONS DIVERSIFIÉES

Le regard porté sur le comportement de leurs animaux au pâturage a permis d'envisager des utilisations de parcelles différentes de ce qu'ils avaient l'habitude de pratiquer. Par exemple, utiliser de la végétation en report sur pied, pâturer des végétations ligneuses...

Dans ce contexte, ils se sont intéressés à spécialiser certaines parcelles pour répondre à la demande alimentaire des animaux en périodes estivales.

Déclencheur de l'expérience

DES PRATIQUES DE PATURAGE EN DÉSACCORD AVEC DES OBJECTIFS DE PÉRENNITÉ DE LA VÉGÉTATION ET DE MAÎTRISE DE L'EMBROUSSILLEMENT SUR UNE PARCELLE DE COTEAU

Pendant plusieurs années, Olivier et Vincent ont mis en place sur la parcelle de coteau un pâturage tournant (durée de pâturage courte : 3 jours/parcs, temps de retour 30 jours) tout le printemps par le troupeau des laitières, suivi d'un pâturage continu des chevrettes à l'automne. Cette pratique n'a pas évolué malgré l'augmentation de la taille du troupeau lors de l'installation de Vincent et l'arrivée du troupeau de brebis. Sur cette parcelle les éleveurs ont observé au fil des années une perte de productivité de la strate herbacée avec l'apparition de sol nu, mousses et plantes à rosette. De plus, sur cette parcelle les éleveurs sont contraints de mener un travail de broyage une fois par an afin de maintenir la dynamique des ligneux et respect des engagements MAEC.

Objectif de l'expérience

FAIRE ÉVOLUER LA VÉGÉTATION PRÉSENTE SUR UNE PARCELLE DE COTEAU POUR LUI DONNER UNE FONCTION SAISONNIÈRE ESTIVALE VOUÉE À L'ALIMENTATION DU LOT DE LAITIÈRES (CHÈVRES, BREBIS, VACHES) À FORTS BESOINS.

Pratiques mises en œuvre et résultats intermédiaires

2019- 2020 - CRÉER UN COUVERT EN REPORT SUR PIED HERBACÉ ET LIGNEUX POUR COUVRIR DES BESOINS FORTS DE LACTATION PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE, AJUSTEMENT SUR DEUX SAISONS DE PÂTURAGE

Les éleveurs cherchent à retrouver une ressource estivale et diversifié

Pratiques mises en place en 2019

Pour retrouver une ressource estivale diversifiée et appétente, en 2019 les éleveurs ont réalisé :

- 1/ Un arrêt du broyage des ligneux pour laisser la ressource se développer et retrouver son appétence (la ronce broyée à tendance à raser le sol et devenir plus piquante)
- 2/ Un arrêt du pâturage tournant de printemps pour laisser le temps nécessaire à la mise en réserve des végétations lentes à la croissance et avec une bonne aptitude au report sur pied.

L'objectif est de laisser un couvert herbacé qui augmente la diversité. L'objectif est d'obtenir un couvert diversifié composé de graminée mais également de ronce et de genêt :

■ un pâturage très rapide en tri a été réalisé fin mai (séparation du parc en 4, 1j/parc) pour déprimer et étêter une partie des herbacées afin de décaler leur croissance et mieux les conserver sur pied pour le début de l'été.

■ un pâturage fin juin au moment de l'élongation des tiges de ronces (ronces appétentes) : 2j/parc. En vue de gagner des jours de pâturage sur l'été mais aussi de peser sur la dynamique ligneuse par son pâturage.

- 3/ La poursuite du pâturage d'automne par le lot de chevrettes pendant deux mois pour la finition du parc.

Résultats

Après le pâturage d'été, les éleveurs ont remarqué que les ligneux étaient assez peu consommés. Cette première expérience n'a pas été concluante.

Ajustement des pratiques en 2020

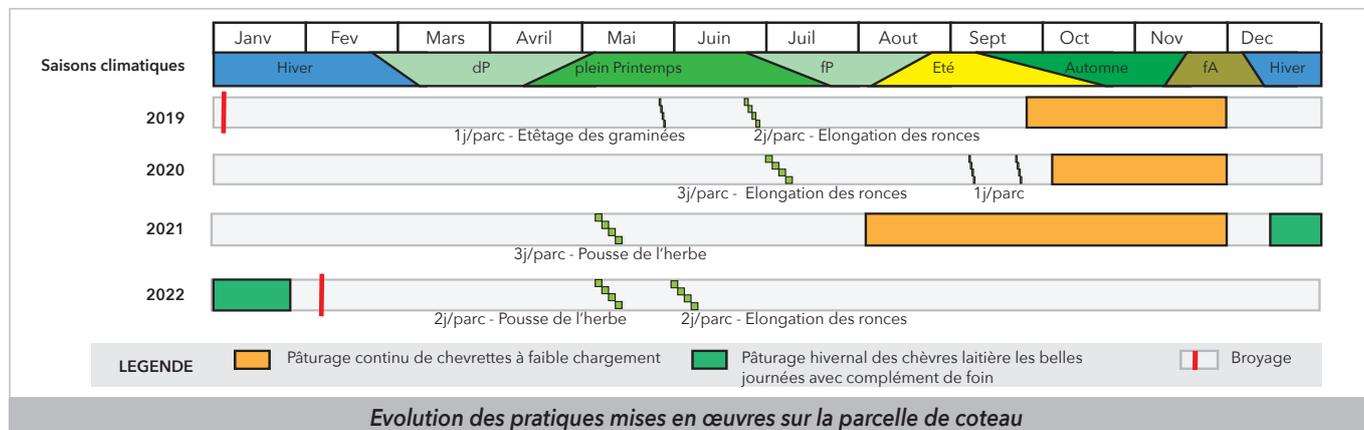
Suite à l'expérience de 2019, les éleveurs ont décidé d'éviter le pâturage en tri du printemps pour laisser au repos la végétation avant le passage de la fin de printemps. Ainsi les rares semis d'automne et de printemps auront le temps de s'implanter pour densifier le couvert herbacé.

Afin de consommer le couvert herbacé et maintenir l'élongation des ligneux, ils ont mis en place plusieurs pratiques de pâturage :

- Pâturage plus tardif de début juillet (été) pendant 3j/parc
- 2 pâturages successifs en fin d'été (septembre) 1j/parc
- Pâturage long des chevrettes à l'automne

Résultats

L'arrêt du broyage a permis une pousse des ligneux vers le haut et moins rampant. Pour cette deuxième saison, les ronces ont retrouvé leur appétence et sont bien consommées. Par contre, le genêt est laissé par les animaux pendant l'été et le pâturage automnal des chevrettes ne permet pas de peser suffisamment sur sa dynamique. D'autre part, en arrivant en été, la végétation herbacée, déjà faible, est moins appétente (agrostis et fétuque épiés) et mal consommée par les animaux. L'orientation de la parcelle plein sud rend la végétation très sensible à la chaleur. Les objectifs de maintien d'un couvert diversifié entre prairie et ligneux ne sont pas atteints, le genêt prend trop de place. La pratique de pâturage ne permet pas de maîtriser l'objectif parcellaire de dynamique des ligneux. Par ailleurs, la couverture herbacée ne se densifie et ne se diversifie pas. Aussi, l'ombrage amené par les ligneux n'est pas satisfaisant car trop dense à certains endroits. La conduite ne permet donc pas de valoriser un fourrage qualitatif, en fin de printemps-début d'été, pour le lot de laitières en pleine production.



2021 - VALORISER LE COUVERT HERBACÉ AU PRINTEMPS TOUT EN CHERCHANT À MAINTENIR LA DYNAMIQUE LIGNEUSE

En 2021, les éleveurs cherchent à mieux valoriser le couvert herbacé lorsqu'il est encore appétent et diversifié pour nourrir le lot de laitières à forts besoins, au printemps. Limiter la dynamique ligneuse reste un objectif car les éleveurs ont conscience que favoriser les herbacées passe par une limitation de la dominance ligneuse.

Pratiques mises en place

Afin de consommer le couvert herbacé encore vert et non épié, Olivier et Vincent ont décidé de venir plus précocement sur la parcelle. La gestion de la dynamique des ligneux se fait dans un second temps :

- Pâturage de plein de printemps (3j/parc) du lot de laitières. Le genêt et la ronce n'ont pas commencé leur élongation
- Pâturage automnal avec le lot de chevrettes
- Pâturage hivernal du lot de laitières à besoins faibles à moyens (animaux en fin de gestation)

Résultats

En 2021, la dynamique des ligneux a été très forte. Les nombreux semis et rejets de genêts non consommés pendant les années précédentes

ont poursuivi leur croissance et leur expansion. Les pâturages automnal et hivernal n'ont pas permis de limiter la pousse des genêts mais seulement celle de la ronce.

En début d'année 2022, les genêts recouvrent donc une grosse partie de la parcelle. On retrouve un couvert homogène et dense de genêts de 3 ans (laps de temps depuis le dernier broyage) qui crée un ombrage important au sol et pénalise la pousse de l'herbe.

Le pâturage hivernal est une nouvelle conduite mise en place par les éleveurs qui est concluante pour l'objectif de limitation de la ressource ligneuse. En effet, ils observent une belle consommation du genêt, de la ronce (les quelques feuilles restantes) et des herbacées sénescentes. Ceci permet de limiter le recours au foin les journées de beau temps .

Cette analyse de résultat permet aux éleveurs de confirmer que l'impact de leur pâturage n'est pas suffisant pour assurer le ralentissement de l'explosion du genêt sur la parcelle. Ceci est confirmé par le constat fait sur le premier parc de pâturage où les ligneux sont largement tenus et le couvert herbacé est présent et diversifié. Ceci s'explique par un pâturage plus intense du fait de la situation proche du point d'eau et de l'entrée de la parcelle. Pour parvenir à cet état de végétation, les éleveurs pourraient s'inspirer de la conduite sur cet espace.

Cependant, cette pratique de pâturage hivernal ne sera pas reproduite la prochaine année. Selon les éleveurs, la pratique (pâturage de jour couplé à la distribution d'un foin de moyenne qualité la nuit) a participé à la moindre performance des chèvres lors de leur lactation suivante.



Genêts de 3 ans qui s'étendent sur la parcelle

2022 - CRÉER UN COUVERT DIVERSIFIÉ ENTRE ARBRES, ARBUSTES ET VÉGÉTATIONS HERBACÉES

Les éleveurs aimeraient obtenir un couvert diversifié (maîtrise de la dynamique du genêt, de la ronce, et de la strate herbacée) pour couvrir les besoins des laitières sans toutefois revenir à l'usage précédent du broyeur sur l'ensemble de la parcelle. En effet, ils cherchent à conserver les genêts pour ses multiples usages (apport alimentaire hors de la saison de pousse de l'herbe, ombrage pour limiter l'effet de la sécheresse sur la végétation herbacée et création d'îlots de fraîcheur pour le cheptel, amélioration de la structure du sol).

Pratiques mises en place

- 1/ Plantation de lignes d'arbres fourragers dans le but de créer une haie qui apporte aussi bien du fourrage que de l'ombrage.
- 2/ Broyage du genêt en ligne droite dans le sens perpendiculaire de la pente pour créer des haies de ligneux. Ces dernières vont permettre la pousse d'arbres à l'avenir et limiter l'expansion du genêt grâce à leur ombrage.
- 3/ Pâturage en quatre temps :
 - ! un passage début mai sur une végétation composée de genêts adultes et d'une strate herbacée dominée par l'agrostis et la fétuque avec dans certains endroits des graminées à feuilles larges (2j/parc max en tri pour éviter de faire baisser la production laitière),
 - ! un passage début juin (début d'élongation du genêt) de la même façon (pas de critère de sortie)
 - ! un passage en juillet (que la journée 4j/parc) qui permet d'alterner entre des parcelles très ensoleillées pâturées la nuit
 - ! limitation de l'expansion du genêt par un pâturage automnal (chevrette à besoins moyens) et hivernal (vaches laitières et renouvellement).

Résultats

Le broyage d'une partie du parc a permis de retrouver de la lumière au sol et une pousse d'herbacés. La pratique de pâturage printanière est plus satisfaisante pour les éleveurs qui voient leurs animaux plus motivés. De plus, ils ont doublé les jours de pâturage réalisés sur la parcelle. Les pousses des genêts adultes (3-4 ans) ont été plus consommées que les repousses, aussi bien par les laitières que par les chevrettes à partir de début septembre. Les ronces non broyées ne sont plus du tout un problème (très bien consommées par les chevrettes et les laitières). En novembre, après un automne très propice à la pousse de l'herbe (temps doux et humide), une strate herbacée assez dense s'est développée au pied des genêts (feuilles larges). Les éleveurs sont satisfaits du résultat et vont pouvoir faire pâturer le troupeau de vaches sur cette parcelle pour consommer l'herbe.



Consommation du genêt après pâturage de mai et de juin



Repousse herbacée autour des pieds de genêts à l'automne (novembre)



Mortalité des genêts après plusieurs années de consommation par les laitières

Résultats finaux

DES OBJECTIFS TENUS GRÂCE À UNE DOUBLE PRATIQUE PÂTURAGE ET BROYAGE

En observant le comportement de leur troupeau sur leurs parcelles vis à vis des ronces et du genêt, Olivier et Vincent se sont rassurés sur la capacité de leurs animaux à consommer du ligneux. Ils ont également pu observer l'impact de leurs pratiques de pâturage sur la maîtrise de la dynamique du genêt. Cependant, la densité de ligneux sur la parcelle de montagne est telle que limiter la dynamique uniquement par le pâturage est trop compliqué dans leur contexte (petit troupeau, moindre exigence sur la finition des parcs). Ainsi les éleveurs ont fait le choix de laisser pousser le genêt sous forme de lignes-haies (ressources alimentaires, protection pour des arbres, ombre pour les animaux et les herbacées) et de broyer une fois tous les deux à trois ans les interlignes afin de limiter l'expansion des pousses de genêts. La parcelle peut donc conserver sa double utilisation printemps et automne avec une diversité de ressources alimentaires apportée par la strate herbacée et les ressources ligneuses présentes plus longtemps.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Évaluer le résultat de ses pratiques
- ! Faire évoluer la végétation par les pratiques
- ! Le report sur pied des végétations

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Le projet «Agro-écologie et milieux ouverts herbacés en Morvan» est cofinancé par l'Union Européenne et le région Bourgogne Franche-Comté. L'Europe s'engage sans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



ÉDITION : SCOPELA, Juin 2023

73340 Bellecombe en Bauges
c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr

RÉDACTION :

